

L'ajournement

Le deuxième principe est la sûreté de l'alimentation internationale. Nous devons faire davantage pour accroître la production et les réserves de produits alimentaires, et nous devons améliorer les secours d'urgence et mieux faire face aux crises alimentaires. On pourrait formuler des politiques qui étaieraient ce principe.

Le troisième principe concerne la sûreté des approvisionnements en énergie au niveau international. Pour l'appuyer, on devrait insister sur la conservation de l'énergie, accroître les investissements dans le secteur énergétique et, plus particulièrement, inciter les banques mondiales à créer de nouvelles succursales afin de produire de l'énergie dans les pays en voie de développement. En vertu de ce principe, on déploierait de plus grands efforts pour assurer la stabilité des prix fixés par les pays de l'OPEP en leur accordant des droits de vote plus importants dans les institutions financières internationales afin qu'ils puissent assumer un rôle important dans la formulation d'une saine politique économique pour le monde.

● (2215)

Le quatrième, c'est d'abord une stabilité économique pour aider les pays en voie de développement, ceux qui sont les plus touchés, les importateurs de pétrole, les pays les moins développés qui, l'an dernier, ont subi un déficit des paiements de 50 milliards alors que l'OPEP avait un excédent de 115 milliards. Il faut faire de sérieux efforts pour redresser cet affreux déséquilibre qui règne dans le monde.

Le cinquième principe est très simple. C'est l'autosuffisance par la voie des échanges. Le groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud a proposé plusieurs mesures sensées pour promouvoir les importations et les exportations en provenance et en direction des pays en voie de développement, et pour augmenter les échanges avec les marchés potentiels que représentent pour le Canada les importants bassins démographiques en croissance rapide qui existent en de nombreuses parties du monde.

Le sixième, c'est de faire quelque chose pour réduire la disparité terrible qui existe entre les budgets militaires mondiaux et les budgets de développement. On dépense chaque année 500 milliards en armements, et 30 milliards en aide au développement. C'est immoral, et c'est insensé. Voilà les principes. J'ai déjà épuisé mon temps de parole et j'en suis à peine au début. Cela fait voir à quel point il serait nécessaire d'accorder du temps de parole à la Chambre aux députés qui voudraient contribuer à l'élaboration globale d'une politique, en fournissant les éléments et les analyses indispensables qu'à titre de parlementaires nous sommes moralement tenus d'apporter.

M. Doug Frith (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, il y a deux questions fondamentales que le député d'opposition a soulevées. La première c'est une question majeure, qu'il a raison d'évoquer en demandant que la Chambre consacre un certain temps à l'étude des relations Nord-Sud.

Pour certaines autres questions du député, j'estime que le premier ministre (M. Trudeau) a essayé d'apporter la réponse à certaines de ses préoccupations sur les divers éléments qui interviennent dans le dialogue Nord-Sud.

Notre gouvernement a beaucoup de textes à adopter pour faire appliquer les mesures prévues au budget de 1980. Il y a beaucoup de textes à adopter pour mettre en vigueur le

programme énergétique national, qui est une des priorités du gouvernement. Mais en même temps, si le député d'en face voulait obtenir l'appui du leader de son parti et si nous pouvions arriver au même résultat avec les membres du Nouveau parti démocratique, je suis certain, considérant l'importance attachée par le premier ministre au dialogue Nord-Sud, que peut-être tous les partis pourraient s'entendre sur l'organisation d'un débat de deux ou trois jours avant le sommet de juillet 1981.

Le député a fait remarquer avec justesse que le premier ministre a choisi de s'attaquer en priorité à la question du dialogue Nord-Sud dans le domaine des affaires étrangères. Son récent périple en Europe, en Afrique, en Amérique du Sud et au Mexique, au cours duquel il a eu des entretiens avec divers chefs d'État, n'est que la première étape d'un processus au cours duquel nous espérons que le premier ministre pourra jouer un rôle important à titre d'intermédiaire. Je suis fermement convaincu que le Canada peut jouer ce rôle lorsqu'il va s'efforcer de lancer le dialogue Nord-Sud sur des bases plus solides qu'au cours de la dernière décennie.

Je crois que mon vis-à-vis connaît les problèmes qui surgissent inévitablement quand il s'agit des relations Nord-Sud. Ce n'est pas une mince affaire que de convaincre les pays industrialisés qu'ils ont des intérêts communs en ce qui concerne le tiers monde, en d'autres termes les pays pauvres. Le gouvernement actuel n'a peut-être pas à ce chapitre la meilleure réputation parmi les pays industrialisés occidentaux, mais il n'a pas non plus la pire, il s'en faut de beaucoup. Il y a certes place pour une amélioration. Cependant, c'est dans cette veine que le premier ministre a répondu hier après-midi. Il a dit que le gouvernement avait accepté d'affecter 0.5 p. 100 du produit national brut à l'aide à l'étranger d'ici 1985. Il accepte en principe que cet objectif devrait atteindre 0.7 p. 100 d'ici la fin de la décennie. Je crois que le premier ministre sait pertinemment que si nous acceptons cet objectif de 0.7 p. 100 d'ici 1990, il faudra que tous les parlementaires, quelle que soit leur affiliation politique, déploient un effort extraordinaire de relations publiques pour réussir à convaincre les Canadiens que les dépenses dans le domaine de l'aide à l'étranger ne sont pas inutiles. Cette tâche ne revient pas uniquement aux ministériels. Si vous croyez que le dialogue Nord-Sud revêt une importance considérable, je dirais que chaque parlementaire devra en convaincre les citoyens de sa circonscription.

● (2220)

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE—L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LA POLITIQUE NUCLÉAIRE CANADIENNE ET INTERNATIONALE—L'INTENTION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Merci, monsieur l'Orateur. Je prends de nouveau la parole pour tenter d'obtenir du gouvernement des précisions quelconques au sujet de l'enquête sur la politique nucléaire. Permettez-moi simplement de vous retracer brièvement le contexte afin de placer les choses dans leur perspective.

Comme vous vous en souviendrez, lorsque nous étions au pouvoir, le gouvernement précédent avait présenté à la Chambre le mandat d'une commission d'enquête nationale. Il devait s'agir d'une commission d'enquête parlementaire qui aurait étudié, évalué et recueilli les opinions du public à l'égard de notre politique nucléaire, nationale et internationale. Nous estimions que notre gouvernement avait pris là une initiative très importante, car jamais dans toute l'histoire du Canada, le